

CHAMPIONNAT INTER DEPARTEMENTAL

16-17-79-86

VTT XCO



Le 2 AOUT 2020

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
DEUX-SÈVRES

La MOTHE St HERAY (79)

Organisation : Commission VTT Ufolep 79



CHAMPIONNAT INTER DEPARTEMENTAL VTT UFOLEP 16-17-79-86 Dimanche 2 AOUT 2020 La MOTHE St HERAY (79)

Règlement de l'épreuve

Préambule

Vous trouverez à la dernière page les mesures prises pour le COVID 19. Celles-ci sont importantes afin de nous protéger.



1. Organisation

Le championnat interdépartemental est organisé le 2 aout 2020 à la Mothe St Héray (79) par la commission technique VTT 79, sous couvert de la commission interdépartementale 16-17-79-86, du comité départemental UFOLEP des Deux-Sèvres.

2. Officiels pour le déroulement de l'épreuve

- Direction de la course : Tidji BERGERON 06 23 15 84 28 tidji.bergeron@sfr.fr
- Responsable de l'organisation : TidjiBERGERON
- Correspondant UFOLEP chargé du dossier : Alexis DENIS alexis.denis@laligue79.org
- Sécurité : Jean-Claude Coulon
- Speakeur : Dominique Renoux

3. Engagements

Epreuve ouverte uniquement aux licenciés des départements 16, 17, 79 et 86 et titulaires d'une licence UFOLEP R5 « Activité VTT Compétition », munis d'un carton. Pour les jeunes de 7 à 10 ans, ils doivent fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du VTT en compétition datant de moins d'un an le jour de l'épreuve et d'une autorisation parentale. Un responsable par club devra être nommé. Celui-ci devra s'identifier dans la case « commentaire » lors de son inscription sur la plateforme en ligne.

LA DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS EST LE 28 JUILLET 2020.

AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE

Les inscriptions seront effectuées en ligne sur le site :

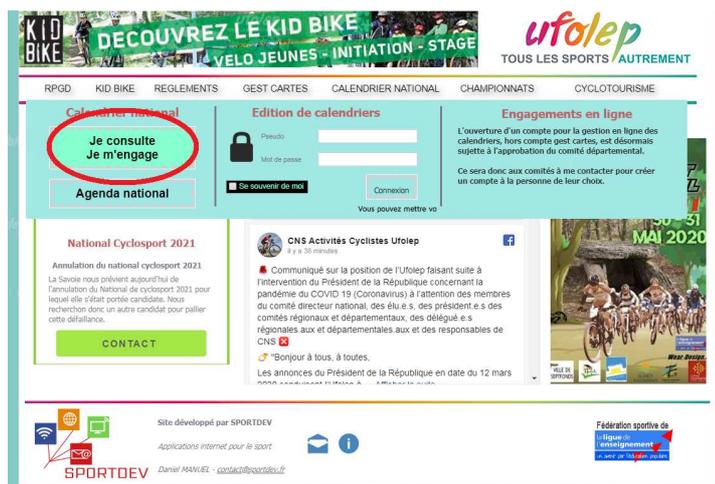
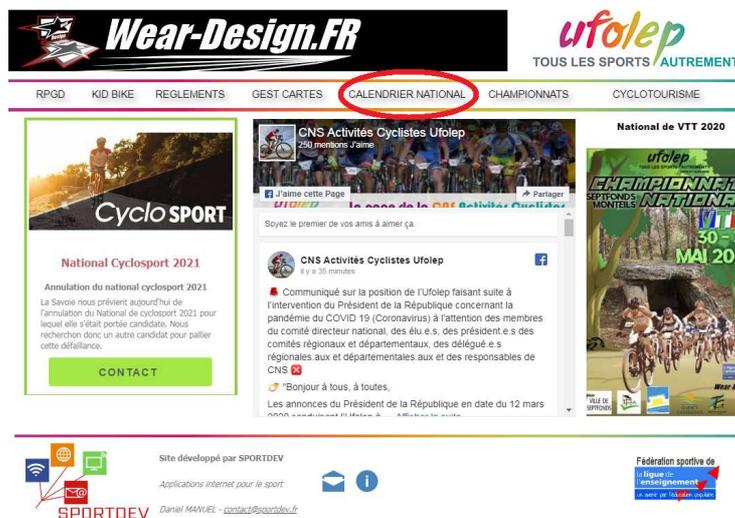
<http://www.ufolep-cyclisme.org>

Tutoriel inscription en ligne



Cliquez sur « Fermer »

Cliquez sur « CALENDRIER NATIONAL »



Cliquez sur « Je consulte, je m'engage »

Sélectionnez les informations que vous recherchez, à savoir :

- Type d'épreuve : VTT
- Département : 079
- Mois : 8 Aout
- Année : 2020

4. Catégories

Les catégories admises en compétitions sont les suivantes

Catégories	Année de naissance
Jeunes féminins 11/12ans	2009 à 2008
Jeunes masculins 11/12ans	2009 à 2008
Jeunes féminins 13/14ans	2007 à 2006
Jeunes masculins 13/14ans	2007 à 2006
Jeunes féminins 15/16ans	2005 à 2004
Jeunes masculins 15/16ans	2005 à 2004
Adultes féminins 17/29ans	2003 à 1991
Adultes féminins 30/39ans	1990 à 1981
Adultes féminins 40ans +	1980 et avant
Adultes masculins 17/19ans	2003 à 2001
Adultes masculins 20/29ans	2000 à 1991
Adultes masculins 30/39ans	1990 à 1981
Adultes masculins 40/49ans	1980 à 1971
Adultes masculins 50/59ans	1970 à 1961
Adultes masculins 60ans+	1960 et avant
TANDEM	2003 et avant
TANDEM MIX	2003 et avant

Une initiation sera mise place pour la catégorie jeune.

Catégories	Année de naissance
Jeunes masculins 7/8 ans	2013 à 2012
Jeunes féminins 7/8 ans	2013 à 2012
Jeunes masculins 9/10ans	2011 à 2010
Jeunes féminins 9/10ans	2011 à 2010

5. Tarifs

- Jeunes de 7 à 10 ans : Gratuit
- Jeunes de 11 à 16 ans : 5 €
- Adultes et tandem : 8 €

Chèque à l'ordre du « Comité UFOLEP 79 » à faire par **le responsable du club**.

6. Lieu et site d'accueil

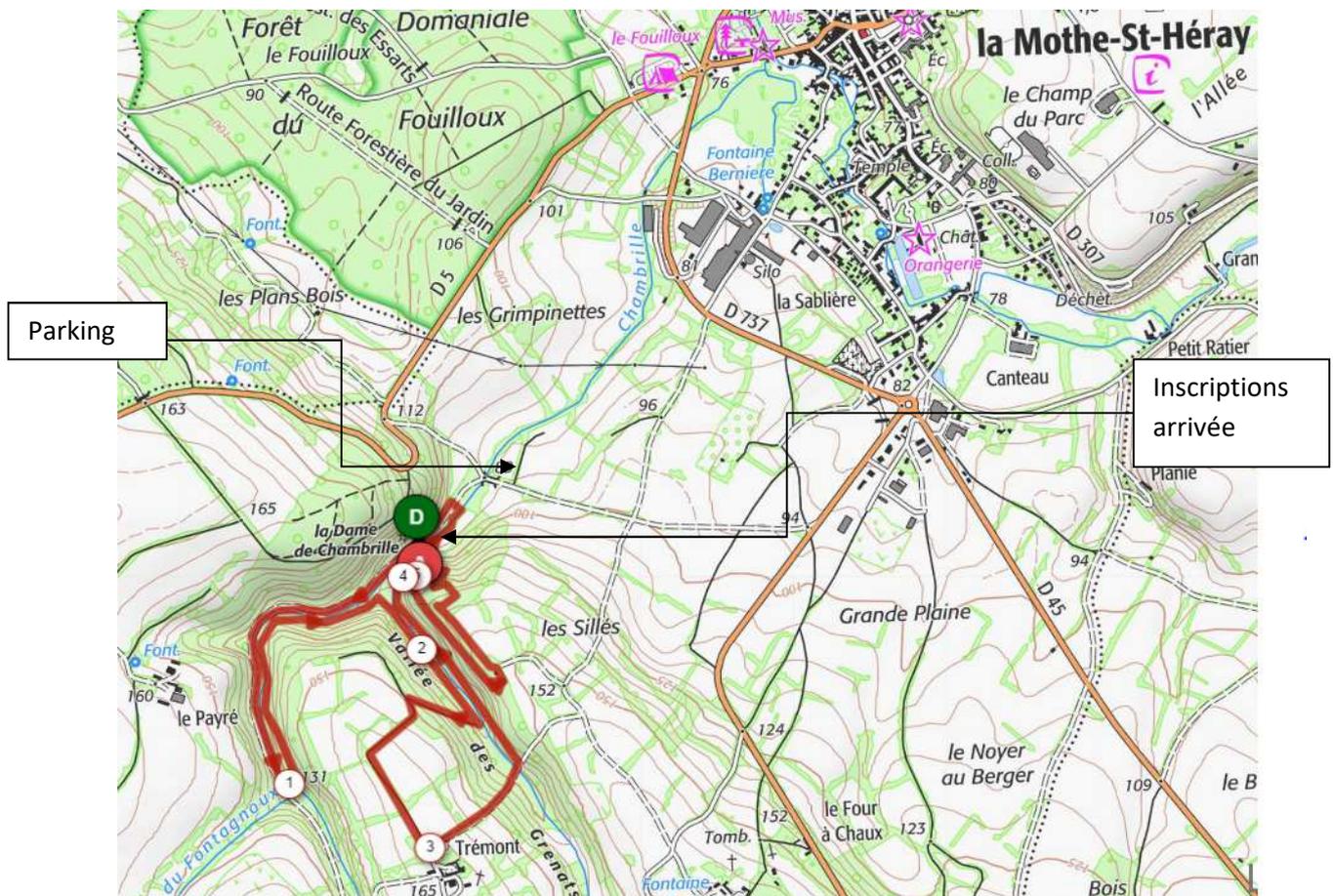
L'accueil des responsables des clubs se fera sur site à proximité de la zone d'arrivée dans la vallée de Chambrille. (Suivre les flèches VTT), le dimanche 2 août 2020 à partir de 9H30. Le parking sera à 300 mètres des inscriptions et de l'arrivée.

Il n'y aura pas de douches, lavage VTT et de toilette sur le site.

Pour éviter au maximum les contacts, les plaques devront être retirées uniquement par **les responsables de clubs**. Celles-ci seront récupérées sur la ligne d'arrivée par les organisateurs.

Le retrait des plaques de cadre se fera à partir de 9H30 uniquement par **le responsable du club**.

Les présentations des licences et des cartons compétiteurs homologués ne seront pas demandés. Le paiement devra être fait par **le responsable du club**.



7. Programme

- 9H30 Ouverture du circuit et des inscriptions
- 11H00 Départ des premières courses
- 13H30 Ouverture du circuit
- 13H45 Récompenses
- 14H30 Départ des courses
- 17h00 Récompenses

8. Equipement et dossard

Chaque concurrent sera porteur du maillot de son club, des équipements de sécurité réglementaire (le casque à coque rigide est obligatoire) et son VTT sera conforme aux règlements UFOLEP. Le départ de l'épreuve vaut acceptation du présent règlement.

La plaque de cadre sera apposée à l'avant du VTT de manière à pouvoir distinguer correctement le numéro. Chaque participant est responsable de sa plaque de cadre ainsi que du transpondeur.

La plaque de cadre sera récupérée par l'organisateur sur la ligne d'arrivée. En cas d'abandon, les coureurs devront rapporter leur plaque au stand d'inscription.

9. Reconnaissance du circuit

Le circuit ne pourra être reconnu en dehors des jours et plages horaires précisés ci-dessous. Le balisage sera assuré à partir du samedi 1 août dans l'après-midi. Les reconnaissances pourront se faire le samedi à partir de 14h et le dimanche 2 août de 9h30 à 11h et de 13h30 à 14h15.

L'échauffement sur le circuit ou l'emprunt du circuit pendant les courses est interdit, sous peine de disqualification.

Le circuit étant très technique, nous vous conseillons fortement une reconnaissance de ce dernier.

10. Caractéristique du circuit, départ et arrivée

Il y a 4 circuits de difficultés différentes :

Circuit initiation = 500 mètres plat

Circuit vert = 3 km avec 50 D+

Circuit bleu = 4,5 km 100D+

Circuit rouge = 5,5 km 160 D+

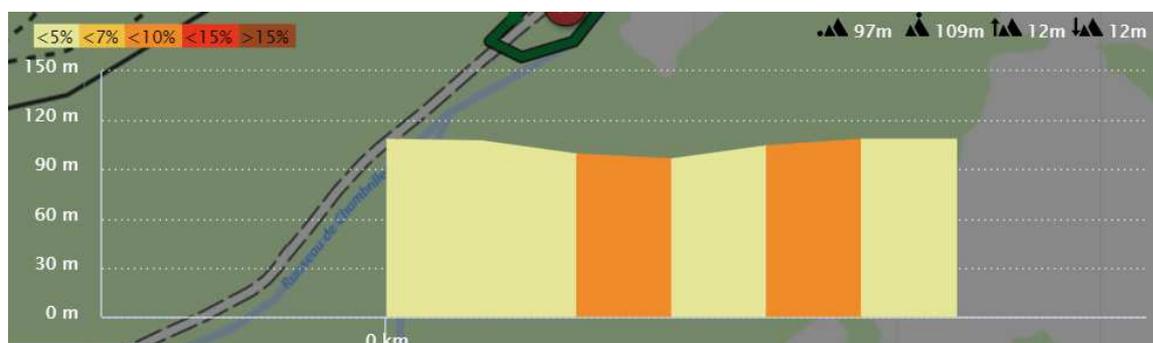
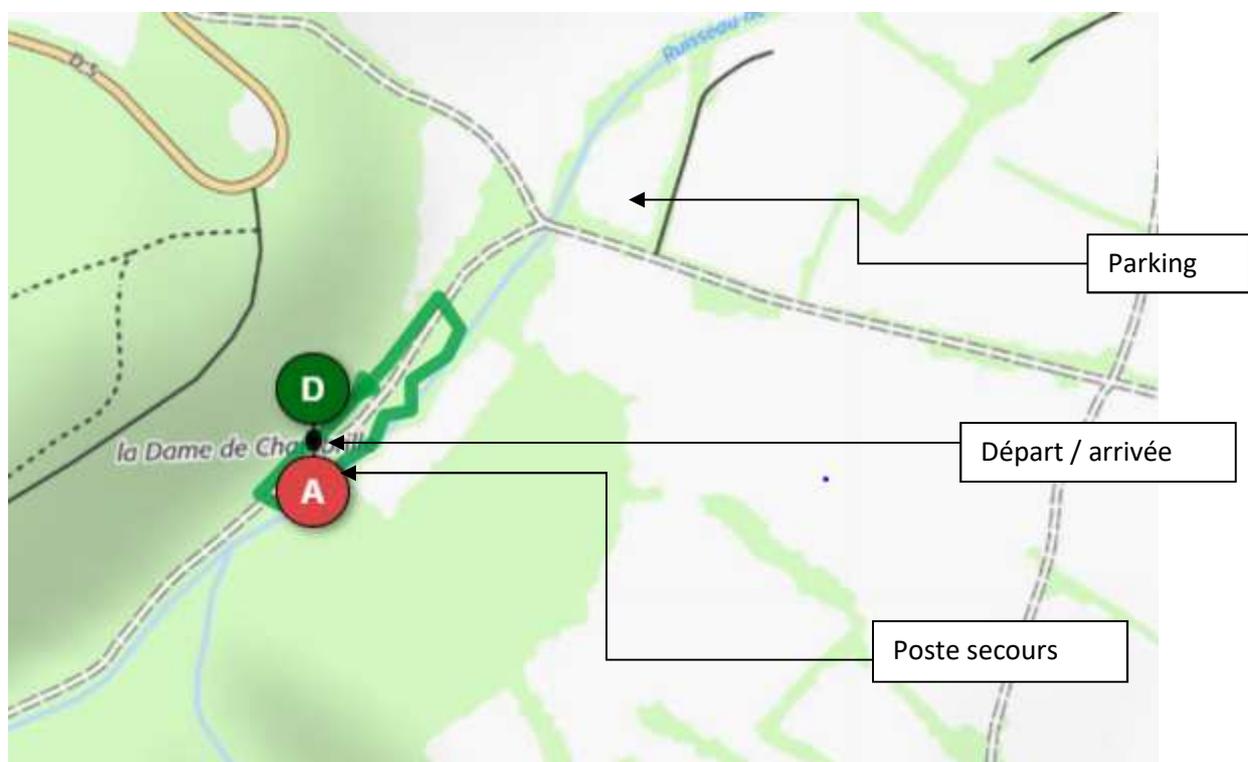
Les départs et les arrivées se feront au même endroit pour les circuits initiation, vert et bleu. Le départ du circuit rouge sera situé à 300 mètres de l'arrivée. Une boucle de 2 km avec 60D+ sera à parcourir avant de revenir sur la ligne d'arrivée.

Tout abandon doit être impérativement signalé à la table de pointage.

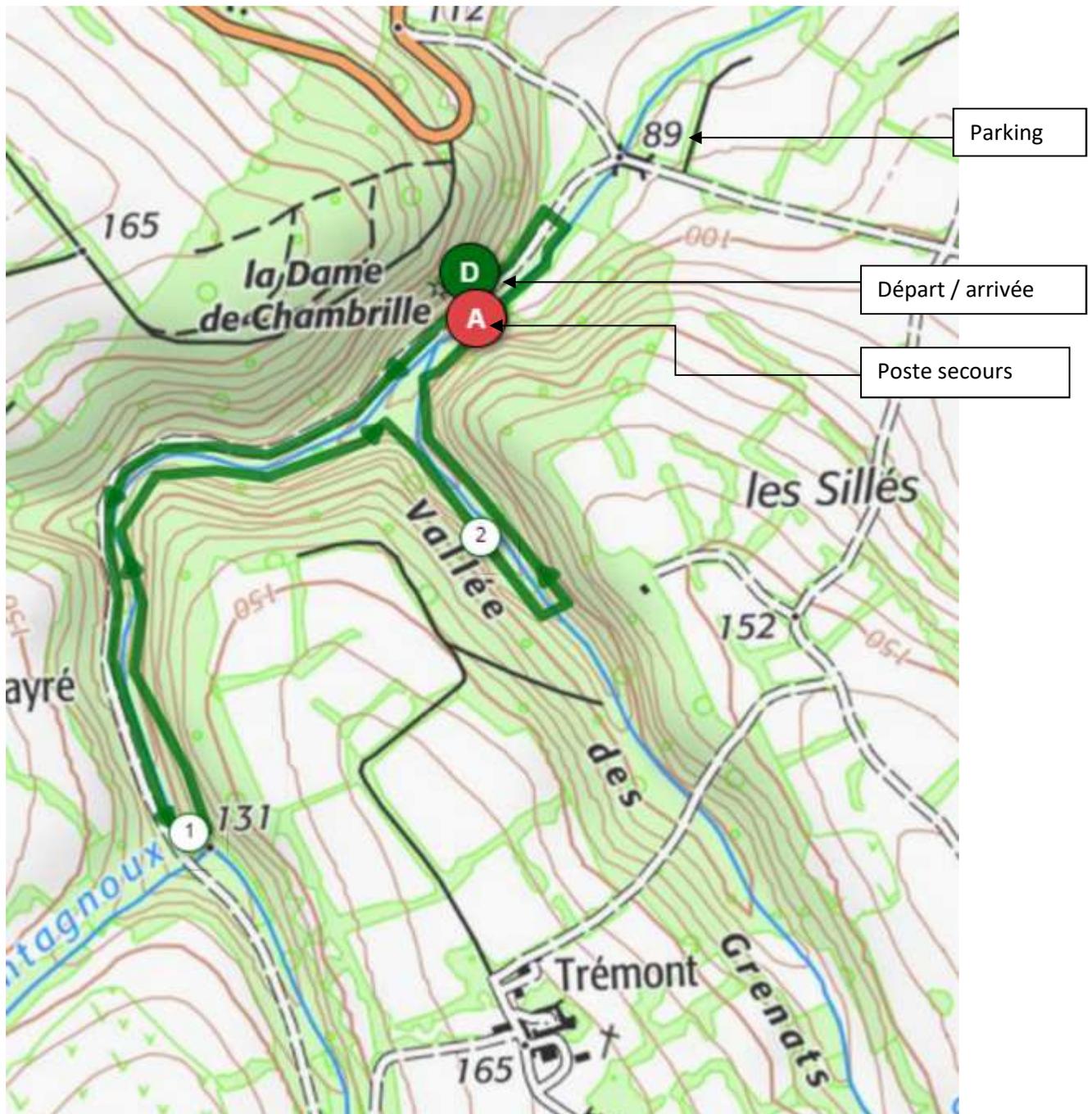
La mise en pré-grille sera effectuée sur un emplacement distant de quelques mètres du départ. Cette mise en pré-grille est obligatoire pour chaque concurrent qui est pointé sur une feuille de présence. Les concurrents sont appelés par numéro de dossard. L'équipement sera vérifié à ce moment-là. L'organisateur se réserve le droit de modifier le circuit.

Il est interdit de jeter ses débris sur le circuit sous peine de disqualification !

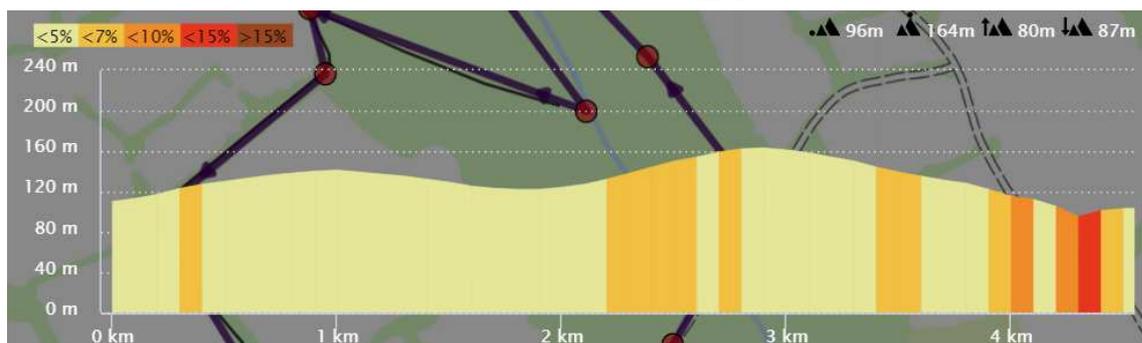
10.1 Caractéristique du circuit initiation 500 mètres 12m D+



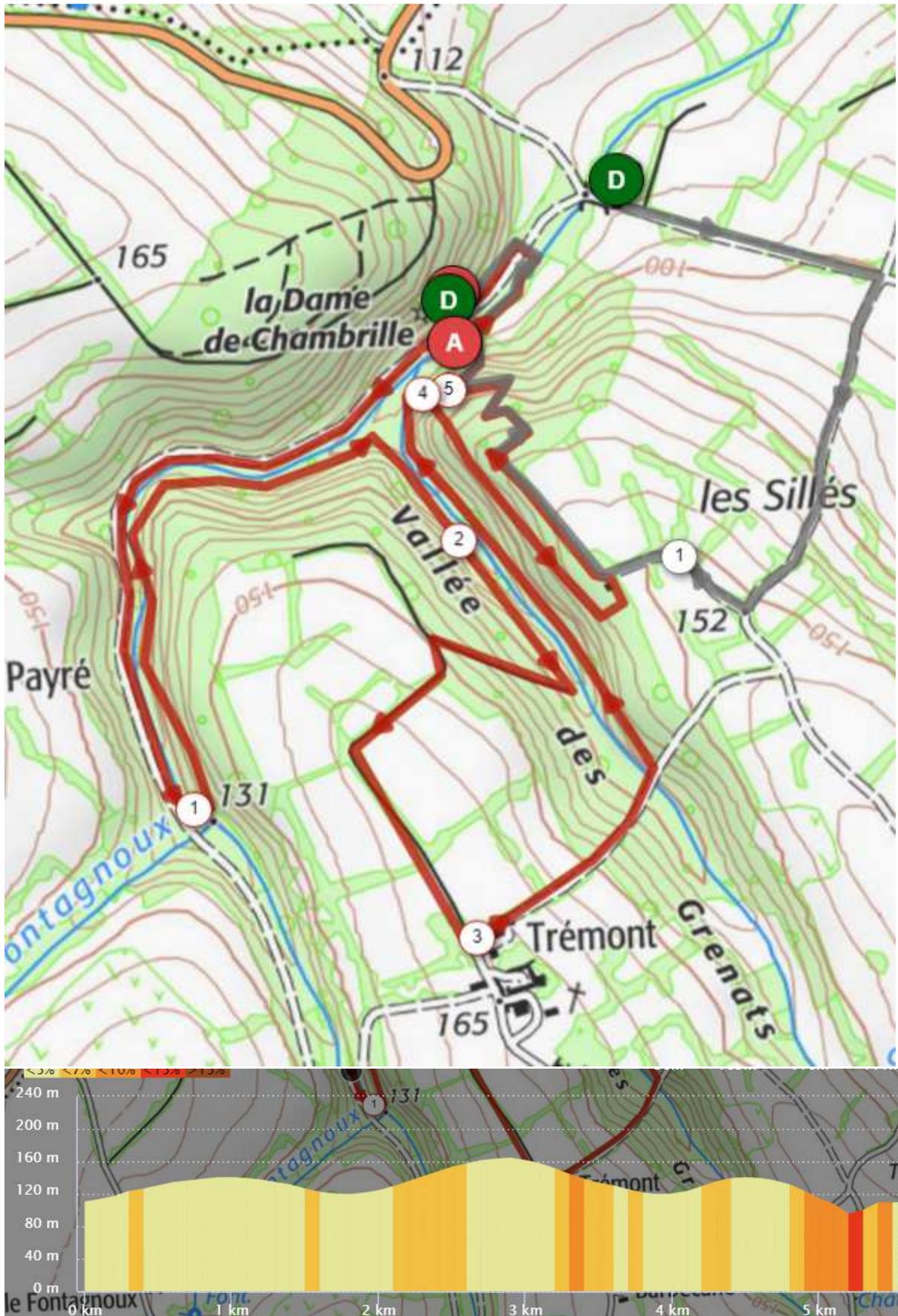
10.2 Caractéristique du circuit vert 3km 50m D+



10.3 Caractéristique du circuit bleu 4,5km 100m D+



10.4 Caractéristique du circuit rouge 5,5km 150m D+ et le départ 2 km 60 D+



11. Horaires des épreuves et distances

Catégories	Année de naissance	N° et couleur des plaques	Distance km	Distance km et couleur du circuit	Heure d'appel	Heure de départ	Tarif
JM 7/8	2013 à 2012	1000 à 1030	1	0,5	10H50	11H01	Gratuit
JF 7/8	2013 à 2012	1030 à 1035	1	0,5	10H50	11H01	
JM 9/10	2011 à 2010	1200 à 1230	2	0,5	10H50	11H00	
JF 9/10	2011 à 2010	1230 à 1235	2	0,5	10H50	11H00	
JF11/12	2009 à 2008	850 à 859	6	3	11H12	11H22	5 €
JM11/12	2009 à 2008	800 à 839	6	3	11H12	11H22	
JF13/14	2007 à 2006	750 à 759	9	3	11H10	11H20	
JM13/14	2007 à 2006	700 à 749	9	3	11H10	11H20	
JF15/16	2005 à 2004	650 à 670	13,5	4,5	11H56	12H06	8 €
JM15/16	2005 à 2004	600 à 649	18	4,5	11H50	12H00	
AF17/29	2003 à 1991	500 à 519	13,5	4,5	11H56	12H06	
AF30/39	1990 à 1981	520 à 539	13,5	4,5	11H56	12H06	
AF40+	1980 et avant	540 à 550	13,5	4,5	11H56	12H06	
AM17/19	2003 à 2001	300 à 349	18,5	5,5 + 2km	14H26	14H36	
AM20/29	2000 à 1991	1 à 70	24	5,5 + 2km	14H20	14H30	
AM30/39	1990 à 1981	100 à 169	24	5,5 + 2km	14H22	14H32	
AM40/49	1980 à 1971	200 à 269	24	5,5 + 2km	14H24	14H34	
AM50/59	1970 à 1961	400 à 441	18,5	5,5 + 2km	14H28	14H38	
AM60+	1960 et avant	450 à 488	18	4,5	11H52	12H02	
TANDEM	2003 et avant	560 à 567	18	4,5	11H54	12h04	
TANDEM MIX	2003 et avant	580 à 586	18	4,5	11H54	12h04	

12. Remise des prix et des récompenses

Les remises des récompenses auront lieu sur le site vers 13h45 et vers 17h00.

Lors de la remise des prix, les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés et devront être porteurs du maillot de leur club. La distance d'un mètre entre chaque marche du podium sera respectée.

Attention : pour être classé sur le podium il faudra avoir un carton de compétiteur validé au minimum 2 semaines avant le 2 aout 2020 et avoir participer à une course du trophée 2020.

Les classements par catégories se feront ainsi :

Les 3 premiers recevront une médaille (or, argent, bronze) et le 1er un maillot de champion interdépartemental nouvelle aquitaine.

13. Participation au National VTT

La participation au championnat régional n'est pas obligatoire pour pouvoir participer au Championnat National VTT à Sept fond 82 28 et 29 août 2020.

14. Mesure pour le COVID 19

Un responsable par club sera autorisé à récupérer les plaques de cadre au stand inscription avec un masque. Celui-ci devra s'identifier dans la case « commentaire » lors de son inscription sur la plateforme en ligne.

Un seul paiement par club sera autorisé afin d'éviter les contacts.

Les licences et les cartons ne seront pas demandés.

Les plaques seront récupérées sur la ligne d'arrivée par les organisateurs.

En cas d'abandon, il faudra rapporter sa plaque au stand inscription.

Il n'y aura pas :

- de ravitaillement
- de toilette
- de douche
- de lavage.
- de vente de nourriture



COVID-19

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES**

**Se laver très régulièrement
les mains**

**Tousser ou éternuer
dans son coude**

**Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter**

SI VOUS ÊTES MALADE
**Porter un masque
chirurgical jetable**

Vous avez des questions
sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)